

La Caisse des Ecoles propose pour les vacances d'hiver 2022 un séjour au ski pour les enfants habitant ou scolarisés dans le 7ème arrondissement

<u>Séjour à Gérardmer – Vosges</u> (OdcvI)

Séjour du 20 au 26 février 2022, 7 jours Voyage en TGV jusqu'à Rémiremont, puis bus.

Enfants de 6 à 14 ans

Le centre « Le tremplin de la Mauselaine » est situé à 850 mètres d'altitude, au pied des pistes de la station, chambres de 2 à 6 lits. Terrasse avec vue sur le lac.



Activités:

3 jours de ski alpin pour s'initier ou se perfectionner sur les 50 km de pistes du domaine skiable de Gérardmer (pratique par groupes de niveaux évolutifs au cours du séjour). Une évolution en totale sécurité, encadrée par les moniteurs professionnels de l'ESF pendant 3 séances de 2 heures.

- > Les grands jeux de neige, glissades en luge sur la piste privée du centre, la construction d'igloos...
- > Une demi-journée d'aventure en raquettes avec un Accompagnateur en Moyenne Montagne, pour ne rien rater des paysages, de la flore et de la faune locales et des secrets de la nature vosgienne en hiver...
- > Une sortie à la patinoire > Les veillées thématiques, les «après-ski», les récits des contes et légendes des Vosges...
- > Les veillées thématiques, les «après-ski», les récits des contes et légendes des Vosges...

Tarifs: Des réductions s'appliquent aux séjours en fonction du quotient familial.

T1	T2	T3	T4	T5	T6	T7	T8	T9	T10
161€	231€	308€	392€	455€	518€	553€	595€	623€	651€



MODALITES D'INSCRIPTION:

Les inscriptions débuteront <u>Le lundi 31 janvier 2022</u> à la Caisse des Ecoles du 7^{ème} : 116, rue de Grenelle, métro Varenne ou Solférino, (Tél. : 01.45.51.35.99), le lundi, mercredi et jeudi de 8h30 à 16h30.

Pièces obligatoires à fournir lors de l'inscription :

Carnet de santé de l'enfant à jour + 2 photos d'identité + 1 timbre + attestation de sécurité sociale + carte de mutuelle + assurance périscolaire + certificat médical d'aptitude aux sports et de non contagion

Acompte de 50% du prix du séjour : (le solde est à régler 15 jours avant le départ).

En cas d'annulation juste avant le départ, aucun remboursement ne sera effectué sauf sur production d'un avis médical, envoyé dans les 8 jours qui suivent la date du départ, 60€ de frais de dossier dans tous les cas seront retenus du remboursement.

Info covid : Le séjour se déroulera selon le protocole en vigueur mis en place par le gouvernement.
Voir fiche "Info COVID" du prestataire.